

Ces arguments en faveur de la libre entreprise m'amuse beaucoup car, le moment d'agir venu, nous nous lançons dans des projets comme Syncrude. Lorsque j'examine le projet Syncrude—je n'ai pas l'esprit très compliqué, c'est évident—et je dis . . .

M. Turner (Ottawa-Carleton): C'est vrai, vous seriez plutôt simple d'esprit.

M. Leggatt: Je ne crois pas que les gens compliqués aient nécessairement raison. Mais, lorsque j'examine le projet Syncrude, je me souviens de l'époque où j'étais avocat et où je représentais de petites entreprises. J'estime que c'est un peu comme pour le pharmacien du coin. Le pharmacien a des ennuis, il est au bord de la faillite, que va-t-il faire? Apparemment il ne peut vendre son produit. Tout d'abord, comme il s'agit de médicaments, ils sont difficiles à fabriquer et chers. Pour commencer il doit se trouver un partenaire avant de faire banqueroute. Qui trouvera-t-il? Ce qu'il lui faut, c'est un gouvernement. Le gouvernement est le meilleur des associés. Mais il ne veut pas lui vendre la moitié de l'entreprise car il veut conserver la haute-main sur l'affaire. Il lui en vend donc seulement 15 p. 100.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Qui représentez-vous?

M. Leggatt: Ce pharmacien veut imposer certaines conditions. Tout d'abord, les concurrents demandent un certain prix pour leurs produits. Voici ce qu'il demande au gouvernement: faites en sorte que j'obtienne un meilleur prix. C'est facile à faire. Nous lui garantissons son prix. Puis il nous dit: Ces impôts m'écrasent, je ne peux pas les payer. Voici la réponse du ministre des Finances et de ses amis: C'est très bien, nous vous arrangerons cela. Et tous les autres vont être obligés de payer ces taxes, mais pas vous. Son dernier souci, c'est le prix. Combien vendrai-je ma pharmacie, demande-t-il. On lui répond: Jetez un petit coup d'œil sur mon évaluation et tout va aller bien. Acceptez mon prix, lui dit-on. C'est exactement ce que le gouvernement a fait. Voilà ce que c'est la libre entreprise.

Permettez-moi de vous dire, madame l'Orateur, que cette entreprise n'est pas un exemple de libre entreprise, et que c'est la meilleure démonstration que l'on puisse trouver dans notre pays de la faillite de la libre entreprise. Dans cinq ans nous repenserons au projet Syncrude et nous dirons: Oh là là, ça ressemble vraiment au traité du fleuve Columbia. Vous vous souvenez du traité du fleuve Columbia; le gouvernement libéral s'est croisé les bras et a posément regardé avec approbation le gouvernement de la Colombie-Britannique gaspiller 600 millions de dollars? C'est exactement ce qu'a coûté à la population de Colombie-Britannique cette transaction négociée à l'époque par un gouvernement créditiste et un gouvernement libéral.

Il y a à l'heure actuelle une société appelée la Great Canadian Oil Sands. Il faudrait l'appeler la Grande compagnie de liquidation de pétrole, car c'est ce qu'elle va faire.

Nous devrions nous poser une question à propos des sables bitumineux. La position de notre parti ne fait aucun doute. S'il doit y avoir exploitation, elle doit être publique. Mais nous devrions aussi nous demander s'il faut vraiment exploiter les sables bitumineux, et je pense que trop peu de députés se sont très sérieusement interrogés sur les répercussions écologiques de cette exploitation. Je me sou-

Droit fiscal

viens fort bien de ces termes du discours du trône qui m'ont fortement impressionné:

Au nombre des objectifs prioritaires et pressants que nous nous fixons figurent l'enraiment du pillage de notre planète et l'assainissement de nos eaux, de notre atmosphère et de notre sol.

Quel rapport établissez-vous entre ces paroles et l'entreprise Syncrude? L'entreprise Syncrude sera la plus grande mine à ciel ouvert du monde. On en tirera 13,000 tonnes de sables bitumineux à l'heure. Elle utilisera un procédé à l'eau chaude qui créera 750 tonnes de résidus par an, deux fois plus que le total des résidus de toutes les mines du Canada. La mare à résidus, comme on l'a désignée par un bel euphémisme, fait 9.3 milles carrés. On ferait mieux de l'appeler l'océan de résidus. L'eau qu'elle contiendra sera fortement toxique et recouverte de pétrole.

● (2100)

Ce projet va créer un grave danger pour des millions d'oiseaux aquatiques du delta des rivières Paix et Athabasca. On a déjà dit dans un rapport rédigé par des fonctionnaires provinciaux que le bioxyde de soufre peut produire un brouillard meurtrier semblable au brouillard de Londres qui a tué près de 3,500 personnes.

M. Benjamin: Et que dire du brouillard libéral?

M. Leggatt: Non seulement les mineurs et les travailleurs seraient-ils touchés, mais le SO₂ de l'air joint à la surface de l'eau produira un acide qui pourra détruire la végétation aussi loin que la Saskatchewan. La technologie anti-pollution n'est nettement pas au point pour ce projet, et pourtant nous nous précipitons dans un désir maladif d'implanter une autre entreprise, un désir maladif de réaliser un autre développement et un désir maladif d'étendre la crédibilité libérale à l'Alberta où elle est absente.

La lettre du ministre de l'Environnement (M^{me} Sauvé) est intéressante à ce sujet.

M. Anderson: Madame l'Orateur, puis-je poser une question au député?

L'Orateur suppléant (M^{me} Morin): Le député permet-il qu'on lui pose une question?

M. Leggatt: Oui, madame l'Orateur.

M. Anderson: Madame l'Orateur, est-il exact—advenant que la pollution et l'environnement intéressent le député—que le gouvernement néo-démocrate de Colombie-Britannique envisage de construire dans l'île Vancouver une aciérie sur la rivière Qualicum réputée pour la pêche et la reproduction du saumon? Même s'il ne fait pas partie du gouvernement provincial, le député peut-il répondre à cette question touchant la pollution dans une région qui emploiera 5,000 personnes, en attirera 30,000 autres et détruira complètement la rivière Qualicum?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Honte!

M. Leggatt: Je vais y réfléchir, mais je dois dire que je ne vois pas la relation avec le sujet à l'étude; en outre, à vrai dire, j'ignore la réponse à la question de l'honorable représentant. Par contre, je sais que le nombre d'accusations portées aux termes des lois sur la pollution en Colombie-Britannique a triplé depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel; que plus d'accusations ont été portées en collaboration avec le gouvernement libéral que jamais auparavant, et que plus de condamnations ont été obtenues que jamais dans notre province.